

Les étudiants français coûtent 115 millions D'EUROS PAR AN

▶ Malgré les quotas, l'augmentation de leur nombre peut causer un problème de santé publique en Belgique

▶ Chaque année, le nombre de Français venant faire leurs études chez nous augmente. Ils viennent profiter de loyers abordables et d'études ouvertes à tous, sans sélection à l'entrée.

L'année dernière, 13.609 d'entre eux ont fait une demande d'équivalence de diplôme à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), ce qui représente près de 60 % du nombre total de dossiers introduits.

Selon les derniers chiffres (année 2012-2013), plus de 17.000 étudiants français fréquentent les établissements d'enseignement supérieur belges, occasionnant un coût de 115 millions d'euros par an à la FWB (le coût d'un étudiant universitaire est de 7.823 € et de 5.481 € pour ceux inscrits en haute école ou école d'art).

UN VRAI PROBLÈME quand on sait que la plupart de ces étudiants retournent en France dès

la fin de leurs études. Pas de retour sur investissement donc pour la Communauté française.

"On peut vraiment dire que la Belgique finance les études des ressortissants français. Nous sommes en quelque sorte victimes de notre succès", explique Julie Nicaise, directeur de l'Académie de recherche et enseignement supérieur (Ares).

Victimes de notre succès oui, mais surtout de l'absence de sélection à l'entrée du cursus.

En France, l'accès aux études paramédicales est très sélectif. C'est donc dans ces filières que se retrouve la majorité des étudiants français. Pour se faire une idée, ils représentent cette année 36,3 % des effectifs en master dans les hautes écoles de la Communauté française.

"Nous sommes véritablement face à un problème sociétal qui pourrait bien devenir de santé publique. C'est pour cela que nous avons instauré des quotas (30% de

l'effectif total, Ndlr) dans ce type de filières", note M. Nicaise.

Mais cela ne semble pas suffire. Cette semaine, les facultés de médecine vétérinaire sont montées au créneau. Elles demandent que le pourcentage de non-résidents soit revu à la baisse, "afin de couvrir les besoins en FWB", a précisé Pascal Leroy, doyen de la faculté vétérinaire de l'ULg.

Cette faculté est d'ailleurs connue pour être "la plus grande faculté de médecine vétérinaire de France".

Elle accueille plus d'étudiants vétérinaires français que la totalité des universités de l'Hexagone.

La FWB a quant à elle trouvé un moyen de limiter financièrement la casse. Elle a décidé d'augmenter le coût de la demande d'équivalence de diplôme.

Romain Demoustier

L'Europe demande des comptes

L'Union européenne s'est montrée assez défavorable à l'instauration de quotas dans l'enseignement supérieur belge. Le principe de libre circulation est en effet en vigueur sur le continent et cette mesure pourrait être considérée

comme de nature à l'entraver. "Au début, ils ne voulaient pas en entendre parler. Mais progressivement, l'Europe commence à comprendre les impacts de l'arrivée massive d'étudiants français chez nous", précise Julien Nicaise, de l'Ares.

Mais la Belgique va devoir rendre des comptes, et vite. Une étude de grande ampleur est en train d'être menée. Elle

se penche sur les projets à court terme des étudiants étrangers. Le but ? Évaluer la part de ceux qui décident de rester et ceux qui voudraient quitter rapidement le pays afin de pouvoir justifier aux yeux de tous l'instauration des quotas.

Les premières conclusions sont attendues dans le courant du mois de juin.

R. D.

NATIONALITÉ DES DEMANDEURS D'ÉQUIVALENCE (2014)

PAYS D'ORIGINE	NOMBRE DE DEMANDES
France	13.609
Cameroun	1.642
Luxembourg	1.321
Maroc	1.275

7.832

Le coût annuel par étudiant universitaire pour la Fédération Wallonie-Bruxelles s'élève à 7.832 €.